Voici ce que disent <u>Louis GILLE</u>, <u>Alphonse</u> <u>OOMS</u> et <u>Paul DELANDSHEERE</u> dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 4 : 1918) du

DIMANCHE 6 OCTOBRE 1918

Le nouveau gouvernement allemand, s'intitule lui-même «parlementaire et démocratique», s'est présenté hier devant Reichstag; le nouveau chancelier, prince Max de Bade, a prononcé son discours-programme, annonçant l'envoi d'une note de paix au président Wilson. Ce soir, on apprend que cette note est une offre de paix sur la base des « quatorze points » du Président et une demande d'armistice immédiat (1). La sensation produite par cette nouvelle est vendeurs du On se sur les rue Belgischer kurier et du Bruxellois.

Un nouveau journal censuré (Note) cherche à profiter de la faveur des circonstances pour s'insinuer dans le public : c'est un journal flamand, **De Tijd**, qui remplace la **Gazet van Brussel**, où René De Clercq pontifia quelques temps.

Le *Tijd* s'est installé sans vergogne dans l'immeuble et les meubles de l'*Etoile belge*; il en accaparé tous les bureaux et l'imprimerie. Il lui a suffi de dire un mot au séquestre boche de l'*Etoile belge*; celui-ci lui a aussitôt loué toutes les installations du journal libéral et patriote belge, du

moins ce qu'il en restait, car depuis la mise sous séquestre des journaux bruxellois d'avant la guerre, l'autorité allemande a entrepris le pillage systématique de leurs bureaux, de leurs imprimeries. On est venu leur enlever au fur et à mesure que les séquestres en trouvaient le placement, papier, encre, machines à composer, presses, tables, chaises, etc. Dans certaines rédactions on n'a enlevé qu'une partie du mobilier; ailleurs, on n'en a rien laissé.

Dans la majorité des cas, le papier et le matériel ont été livrés à des feuilles censurées, de Bruxelles et de province, ou à des industriels allemands installés ici dès avant la guerre pour faire la concurrence aux imprimeurs belges.

L'arrêté de mise sons séquestre de journaux n'a jamais été publié. Les journaux ont donc été frappés, ruinés, en exécution de dispositions qu'officiellement ils n'ont jamais connues.

Sans doute l'autorité allemande a-t-elle espéré, grâce à ces actes de brigandage, mettre les anciens journaux belges hors d'état de reparaître dès la libération du territoire. Mais en cela comme en tant d'autres choses elle se trompe. L'esprit de solidarité dont la presse a témoigné sous le régime allemand pendant les cinquante mois où elle s'est vouée au silence éclatera aussi dès le jour où Bruxelles sera délivré. Les directeurs des quotidiens d'avant la guerre se préoccupent depuis longtemps des mesures à

prendre pour reparaître immédiatement et malgré tout ; ils ont décidé de s'entraider de la façon la plus confraternelle. Ils ont tenu à cet effet plusieurs réunions au cours de ces dernières semaines.

Tout ce que chacun a pu soustraire aux réquisitions (papier et autres matières premières), tout ce qui reste de machines sera mis au service de la collectivité et on tâchera de se procurer ailleurs ce qui manque ; du papier est déjà commandé en Hollande. Ces ressources seront mises en commun ; les restrictions dans le tirage, la réduction provisoire du format, tout cela est déjà réglé dans un esprit de cordiale entente. L'accord englobe tous les anciens quotidiens de la capitale, de toutes les opinions ; tous, grâce à cet accord, et dès que l'ennemi aura quitté Bruxelles, seront dans la rue pour mêler la voix de la presse à celle de la foule, criant sa joie et son enthousiasme.

(1) Voir, le 10 octobre, la réponse de M. Wilson et l'effet qu'elle produisit à Bruxelles.

Notes de Bernard GOORDEN.

Pour les *journaux censurés*, consultez l'article de synthèse de Roberto J. **Payró** (journaliste d'un pays neutre, l'Argentine), « Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation » : http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PR

ENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2 019190613.pdf Pour prendre connaissance du discoursprogramme du nouveau chancelier, le prince Max de Bade, voyez notamment le volume 35 (du 18 septembre au 20 octobre 1918) des Avis, proclamations & nouvelles de guerre allemands publiés en Belgique pendant l'occupation, également sous-titrés Un souvenir historique (1914-1918; Ixelles-Bruxelles; éditions Brian Hill), aux pages 67-72:

https://www.idesetautres.be/upload/19181005%20 DISCOURS%20REICHSTAG%20MAX%20VON% 20BADE%20AVIS%20ALLEMANDS%20BELGIQU E%20BRIAN%20HILL%2035%20pp67-72.pdf

Pour prendre connaissance de l'offre de paix du prince Max de Bade, le nouveau chancelier, au président Wilson, aux pages 72-73 :

https://www.idesetautres.be/upload/19181005%20 NOTE%20ALLEMANDE%20AU%20PRESIDENT %20WILSON%20POURPARLERS%20PAIX%20A VIS%20ALLEMANDS%20BELGIQUE%20BRIAN %20HILL%2035%20pp72-73.pdf

Pour les *conditions de paix du président Wilson* (en quatorze points), voyez notamment ce même volume 35 aux pages 73-75 :

https://www.idesetautres.be/upload/19180108%20 CONDITIONS%20PAIX%20PRESIDENT%20WIL SON%2014%20POINTS%20MESSAGE%20CON GRES%20AVIS%20ALLEMANDS%20BELGIQUE %20BRIAN%20HILL%2035%20pp73-74.pdf